Programme de Formation BILAN DE COMPETENCES



Lieu de formation : CHEZ RHEATIS/ EN VISIO

Dates: A définir

Durée: 14h. Séance de 2H tous les 15 jours

PREAMBULE

Démarche individuelle pour tout salarié(e), demandeur d'emploi, indépendant(e) qui voudraient utiliser son CPF pour faire un point professionnel en utilisant le bilan de compétences.

Le salarié n'a pas besoin de l'accord de sa direction s'il fait le bilan pendant son temps personnel. S'il décide de le faire avec l'accord de son entreprise il peut négocier de le faire sur son temps de travail. Lorsque le bilan est réalisé sur le temps de travail, la rémunération peut être maintenue. Si le bilan se déroule hors temps de travail, aucune rémunération n'est versée.

La durée du bilan de compétences est de 24 heures maximum : 24 heures d'échanges en face à face (présentiel). Soit 8 rencontres de 3h tous les 15 jours.

L'intéressé(e) choisit son organisme prestataire. Pour cela prise de contact avec au moins deux prestataire pour un entretien préliminaire, sans engagement et gratuit. le bénéficiaire exprime sa demande et que le prestataire lui présente la démarche du Bilan de compétences. A l'issue de ces rencontres, le bénéficiaire choisira son prestaire.

Phase 1: Accueil et contractualisation (1 heure)

- Objectif: Présenter le déroulement du bilan, les objectifs, et formaliser l'engagement.
- Contenu:
 - o Présentation du dispositif et du cadre Qualiopi.
 - o Explication des droits et devoirs du bénéficiaire.
 - o Signature du contrat ou de la convention de bilan de compétences.
 - Recueil des attentes et des besoins du bénéficiaire.

Phase 2 : Investigation et analyse des compétences (6 heures)

- Objectif : Identifier les compétences, les motivations, les valeurs et les aspirations professionnelles.
- Contenu:
 - Séance 1 (2 heures) :
 - Entretien individuel pour explorer le parcours professionnel et personnel.
 - Identification des compétences techniques et transversales.
 - Séance 2 (2 heures) :

Edition v2 - 26/11/2023

- Passation de tests ou questionnaires (personnalité, motivations, intérêts professionnels).
- Analyse des résultats et auto-évaluation.
- Séance 3 (2 heures) :
 - Travail sur les valeurs, les motivations et les contraintes personnelles.
 - Ébauche des pistes d'évolution professionnelle.

Phase 3: Exploration des pistes professionnelles (4 heures)

- Objectif : Définir des projets professionnels réalistes et adaptés au profil.
- Contenu:
 - Séance 4 (2 heures) :
 - Recherche d'informations sur les métiers et secteurs d'activité.
 - Analyse des opportunités et des exigences du marché.
 - Séance 5 (2 heures) :
 - Construction de scénarios professionnels.
 - Évaluation de la faisabilité des projets (compétences, formations nécessaires, etc.).

Phase 4: Élaboration du plan d'action (2 heures)

- Objectif: Formaliser un plan d'action concret pour atteindre les objectifs professionnels.
- Contenu:
 - o Définition des étapes clés (formations, réseautage, recherche d'emploi, etc.).
 - o Rédaction du document de synthèse du bilan de compétences.
 - o Préparation des outils pour la mise en œuvre du projet (CV, lettre de motivation, etc.).

Phase 5 : Restitution et clôture (1 heure)

- Objectif: Présenter les conclusions du bilan et valider le plan d'action.
- Contenu :
 - Restitution orale des résultats du bilan.
 - Validation du plan d'action par le bénéficiaire.
 - Évaluation de la satisfaction et remise du document de synthèse.